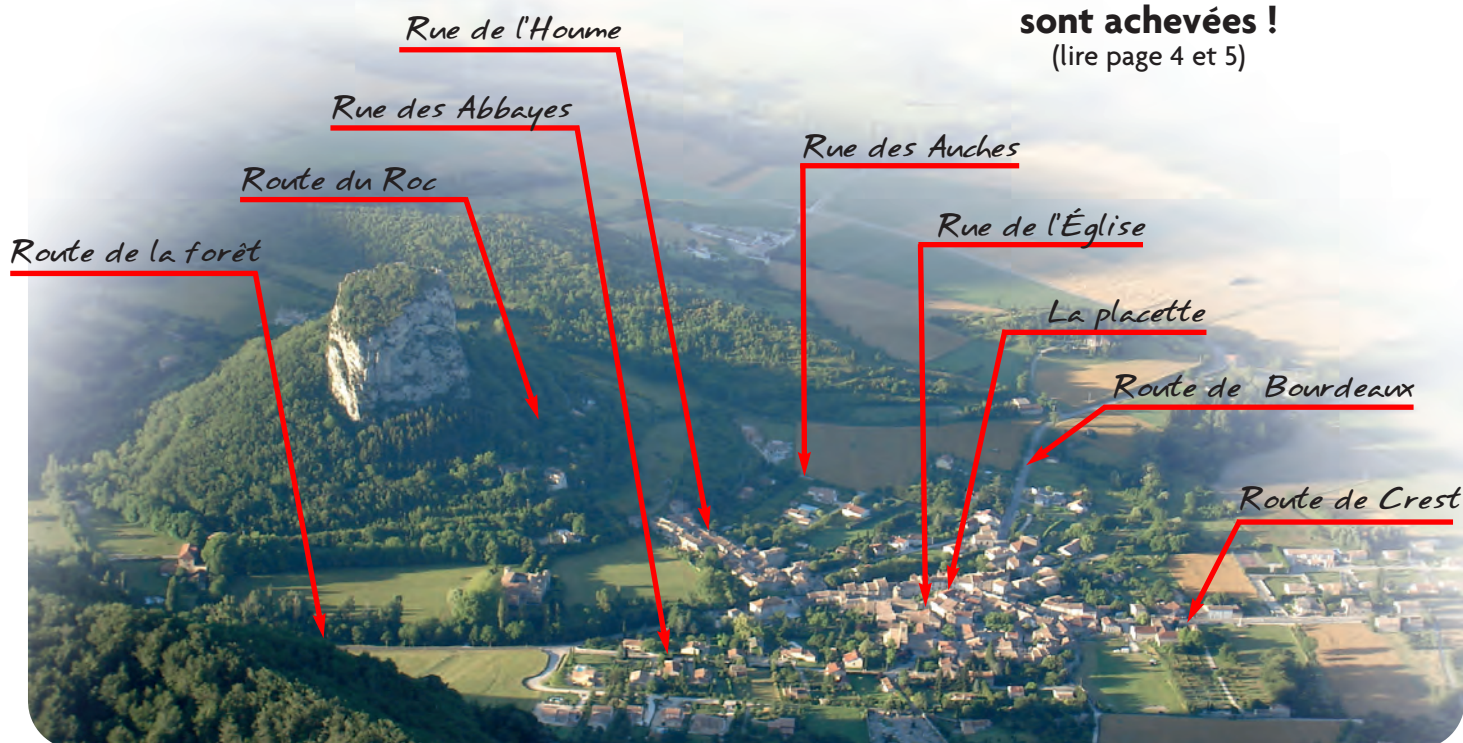




# LE P'TIT SAOÛ

**La désignation des voies  
et la numérotation des habitations  
sont achevées !**  
(lire page 4 et 5)



## **La rénovation du “colombier” à l'entrée du village sur la route de Bourdeaux**

Vous l'avez tous remarqué, et ça vous a intrigué !  
Nous avons demandé aux propriétaires de ce magnifique édifice,  
en cours de rénovation, de nous en dire un peu plus...  
(lire page 6)



### **A lire également dans ce numéro :**



- L'édito du Maire
- Les élections municipales
- Des galets rouges dans le village
- Les nouveaux rythmes scolaires
- Les stages jeunes du CAF
- La fête du Picodon en 1977,  
racontée par Georges Bayard
- La page de Couni / infos pratiques

## L'éditorial du Maire

Cette année, la commune de Saoû va connaître un profond changement en terme de nuisances sonores et de sécurité, avec la mise en fonction de la déviation.

Finis les va-et-vient des poids lourds et des semis remorques sur la traverse du village. Un travail de fond commencé par notre équipe et les précédentes équipes municipales va pouvoir être réalisé par la prochaine municipalité.

Un travail de redéfinition de l'espace public comprenant des aménagements concertés par tous les acteurs de notre village tenant compte des usages et de la fréquentation croissante du tourisme sur notre territoire. Et je pense que sur ce point, nous sommes tous d'accord pour dire que notre espace,

notre forêt et votre dynamisme sont notre richesse, notre pétrole.

L'économie de notre village repose sur l'agriculture, le tourisme, le commerce, l'artisanat d'art et de service, mais aussi d'économie sociale et solidaire provenant de multiples associations. Cette diversité d'activités est le pilier du travail que nous devons accomplir au jour le jour pour que nos générations futures puissent continuer à travailler et à s'épanouir dans notre magnifique cadre de vie. L'année 2014 s'annonce riche d'évènements et de projets, la municipalité vous souhaite en cette fin d'année de bonnes et heureuses fêtes.

Nous vous attendons nombreux lors de vœux à la salle des fêtes le samedi 4 janvier à 18h.

# l'Actu municipale



4 janvier

## Les vœux de la commune



Daniel GILLES, maire de Saoû et son équipe municipale vous souhaiteront leurs vœux

**Samedi 4 Janvier 2014 à 18h  
à la Salle des fêtes de Saoû**

Nous vous espérons nombreux pour partager ensemble le début de cette nouvelle année autour d'un apéritif offert par la municipalité.



Sécurité des maisons

## Tranquillité Vacances

Certains d'entre vous vont partir en vacances pour les fêtes. La Gendarmerie Nationale nous charge de vous transmettre quelques conseils de base pour éviter que votre domicile ne soit victime de visiteurs indéliçats durant votre absence :

- Verrouillez vos portes et fenêtres, même si vous habitez en étage élevé,
- Renforcez la sécurité (alarmes, serrures de sécurité...),
- Demandez à un ami de prendre votre courrier régulièrement et laissez lui les moyens de vous joindre,
- Transférez votre ligne téléphonique, vers un lieu de vacances ou, à défaut, chez un parent ou un ami,
- Ne laissez pas de message « spécial vacances » sur votre répondeur,
- Listez et photographiez vos objets de valeur et évitez de les conserver chez vous,
- Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer chez vous (pioche, pelle, échelle...)
- Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez vos voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le « 17 » (appel gratuit)

23 et 30 mars 2014

# Les prochaines élections municipales

Les conseillers municipaux seront élus les 23 et 30 mars 2014. Les élections municipales ont lieu, en principe, tous les six ans. Au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le scrutin, le conseil municipal nouvellement élu se réunira pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

En 2014, les règles de panachage pour les communes de la taille de Saoû ont changé. Avant d'aller déposer votre bulletin dans l'urne, ou si vous souhaitez vous porter candidat, il est important de lire le texte ci-dessous.



## Les innovations en 2014

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Attention ! Contrairement aux précédentes élections municipales, **il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.**

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, **vous devrez présenter** une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

## Qui peut être candidat

Sont éligibles au conseil municipal tous les électeurs de la commune, ainsi que les citoyens inscrits au rôle des contributions directes ou justifiant qu'ils devaient y être inscrits au 1er janvier de l'année de l'élection ("candidats extra-communaux").

Toutefois, dans les communes de 500 à 1 000 habitants, comme Saoû, ce nombre ne peut excéder le quart des membres du conseil municipal (article L 228 du Code électoral).

Sont en outre éligibles les citoyens des Etats membres de l'Union européenne. Instauré par le Traité de Maastricht (1992), le droit de vote et d'éligibilité des citoyens de l'Union européenne aux élections municipales

a été mis en œuvre pour la première fois aux élections de 2001. Les ressortissants européens peuvent être élus à un conseil municipal, mais ils ne peuvent pas être maire ou adjoint et ils ne participent ni à la désignation des électeurs sénatoriaux, ni à l'élection des sénateurs.

## Les inéligibilités et incompatibilités

A côté des règles classiques concernant l'inéligibilité (personnes déclarées inéligibles par le juge administratif ou le Conseil constitutionnel, etc.), le Code électoral prévoit des cas d'inéligibilité ou d'incompatibilité propres au scrutin municipal (articles L 128 à L 239 du Code électoral).

Il en est ainsi des agents salariés communaux, qui ne peuvent être élus au conseil municipal de la commune qui les emploie. Cette interdiction ne s'applique toutefois pas à ceux qui, étant fonctionnaires publics ou exerçant une profession indépendante, reçoivent une indemnité de la commune à raison des services qu'ils lui rendent dans l'exercice de cette profession. Ne sont pas non plus concernés, ceux qui, dans les communes comptant moins de 1 000 habitants, ne sont agents salariés de la commune qu'au titre d'une activité saisonnière ou occasionnelle.

De même, dans les communes de plus de 500 habitants, comme Saoû, le nombre des ascendants et descendants, frères et soeurs, qui peuvent être simultanément membres du même conseil municipal est limité à 2.

## Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune. Attention : pour les municipales de mars, si vous n'êtes pas encore sur les listes électorales de la commune, vous devez vous inscrire avant le 31 décembre 2013 !

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

## Raccordement postal

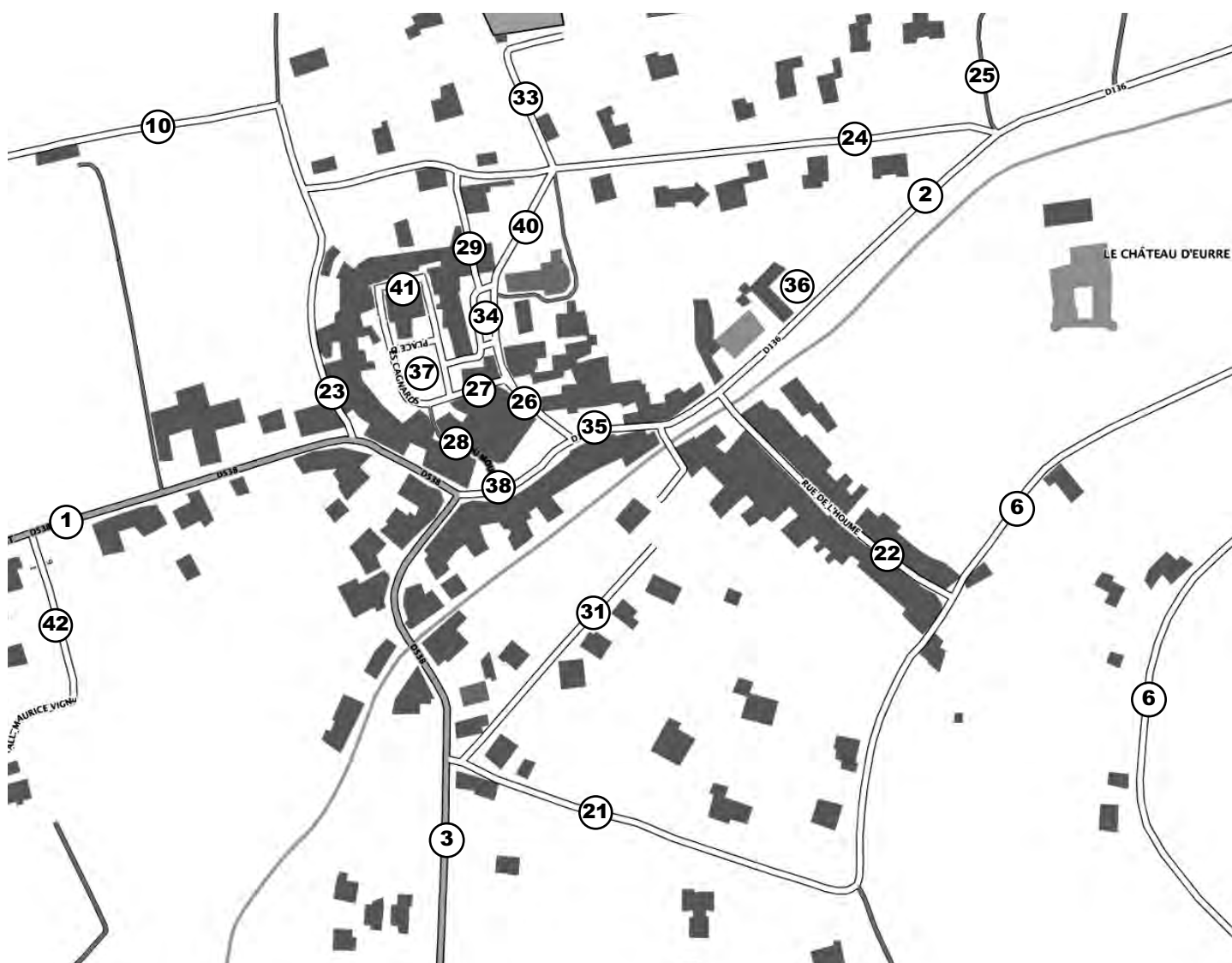
# La désignation des voies est terminée

L'année 2014 verra la mise en place du raccordement postal, qui débutera par la pose des plaques du nom des voies de la commune.

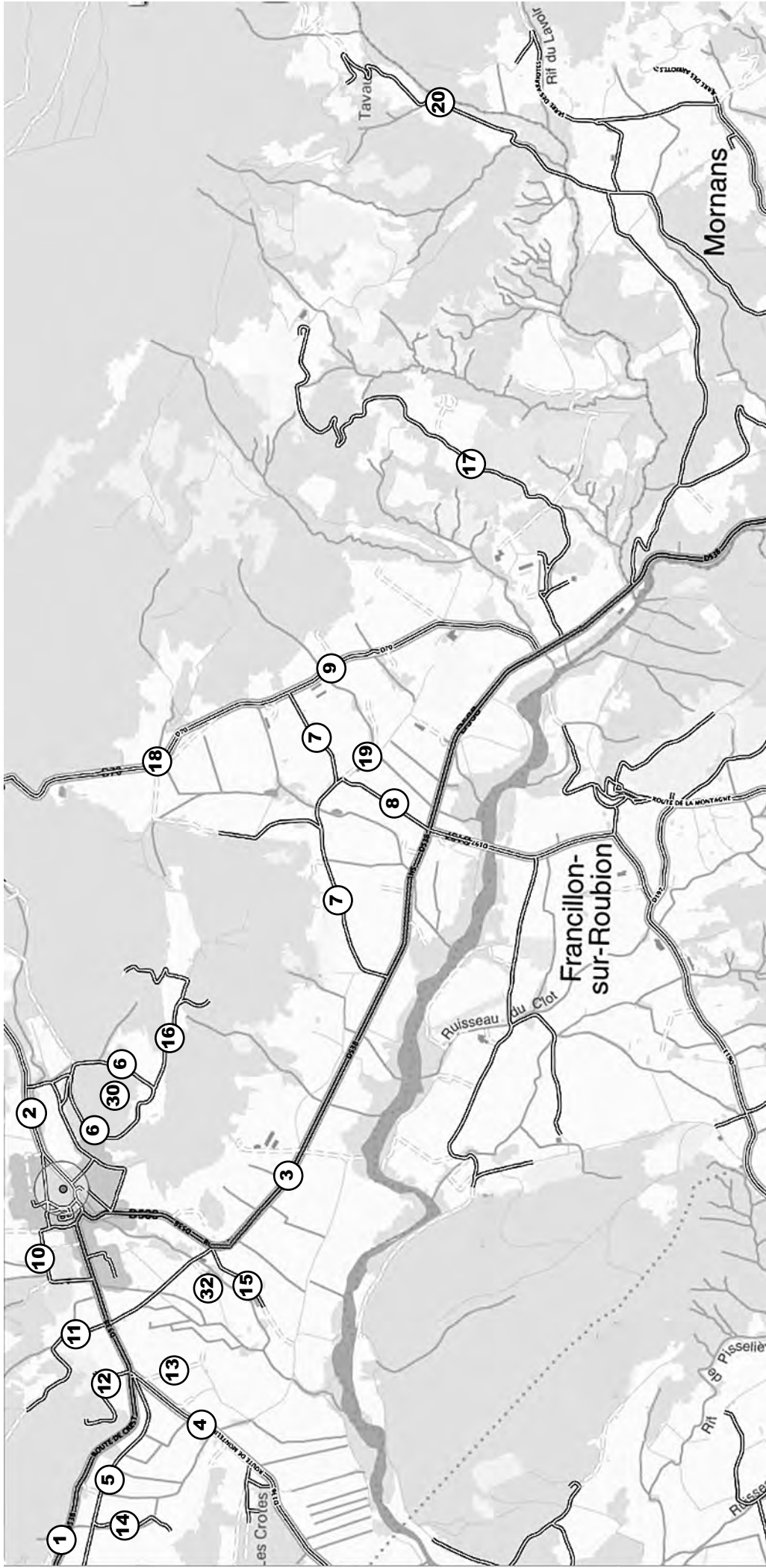
Nous vous présentons ci-dessus la désignation des voies (voir les cartes).

Dans le courant de l'année 2014, un courrier sera envoyé à chaque locataire ou propriétaire, pour lui transmettre le numéro de sa maison et ses coordonnées G.P.S.

Nous vous rappelons par la même occasion que vos boîtes-aux-lettres doivent être visibles et accessibles : au bord du chemin, près de la voie communale si votre demeure est en retrait de la route. Vos noms et numéro de la maison seront ainsi lisibles et bien visibles.



1 Route de Crest	12 Chemin de Serre-Fochet	23 Rue de la Gautière	34 Place de l'Eglise
2 Route de la forêt	13 Chemin de Sauvionne	24 Rue des Abbayes	35 Place de l'Horloge
3 Route de Bourdeaux	14 Chemin d'Orient	25 Rue des Travers	36 Place du Picodon
4 Route de Puy- Saint Martin	15 Chemin des Foulons	26 Rue de l'Eglise	37 Place des Cagnards
5 Route de Biègue	16 Chemin de la Haulty	27 Ruelle du Canal	38 La Placette
6 Route du Roc	17 Chemin des Cosmes	28 Ruelle du Moulin	40 Place des Droits de l'Homme
7 Route d'Aux Rouzes	18 Chemin de l'Estang	29 Ruelle de la Cure	41 Passage des Cagnards
8 Route de Grange-rouge	19 Chemin de la Baume	30 Ruelle du Château	42 Allée Maurice Vigne
9 Route de Celas	20 Chemin de Haut-Celas	31 Impasse des Auches	
10 Chemin de la Briance	21 Rue des Auches	32 Impasse de Sauvionne	
11 Chemin des Cantaux	22 Rue de l'Homme	33 Montée des Travers	



1	Route de Crest	12	Chemin de Serre-Fochet	23	Rue de la Gauthière	34	Place de l'Eglise
2	Route de la forêt	13	Chemin de Sauvionne	24	Rue des Abbayes	35	Place de l'Horloge
3	Route de Bourdeaux	14	Chemin d'Orient	25	Rue des Travers	36	Place du Picodon
4	Route de Puy- Saint Martin	15	Chemin des Foulons	26	Rue de l'Eglise	37	Place des Cagnards
5	Route de Biègue	16	Chemin de la Haulty	27	Ruelle du Canal	38	La Placette
6	Route du Roc	17	Chemin des Cosmes	28	Ruelle du Moulin	40	Place des Droits de l'Homme
7	Route d'Aux Rouzes	18	Chemin de l'Estang	29	Ruelle de la Cure	41	Passage des Cagnards
8	Route de Grange-rouge	19	Chemin de la Baume	30	Ruelle du Château	42	Allée Maurice Vigne
9	Route de Celas	20	Chemin de Haut-Celas	31	Impasse des Auches		
10	Chemin de la Briance	21	Rue des Auches	32	Impasse de Sauvionne		
11	Chemin des Cantaux	22	Rue de l'Houme	33	Montée des Travers		

# la vie du village

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

## Patrimoine

### La rénovation du "colombier"

Ce petit bâtiment au milieu du champs à l'entrée du village tombait en ruine tout doucement, envahi peu à peu par la végétation.. Et puis un jour... surprise ! Des travaux de rénovation ! Mais qui, pourquoi ? Tout le monde au village s'interrogeait... Alors nous sommes allés voir les propriétaires pour leur demander de nous parler de ce petit bijou. Merci à la famille Rey pour cette formidable initiative qui contribue à la préservation du patrimoine du village.

#### UNE RENAISSANCE

Comment appelait-on cet édifice érigé il y a environ 160 ans? Certains le nomment "pigeonnier", d'autres "colombier" et parfois même "cabanon". Il n'en est rien !

Cette construction située aux Crémas, à la sortie du village, entre Vèbre et Roc, s'est toujours appelée "le Pavillon".

Il était urgent de le sauver, sa disparition étant imminente. Libéré d'une végétation destructrice, il a petit à petit retrouvé son feston de dentelle en briques, sa magnifique coiffe parée d'ardoises anciennes, le tout rehaussé d'une girouette. Le profil du coq élancé vers le ciel donne une touche finale d'élégance.

#### POURQUOI UNE TELLE RENAISSANCE ?

Après large concertation et mûre réflexion, la famille concernée, consciente de la charge morale qui lui incombait, a tout mis en œuvre pour concrétiser sa réhabilitation. Celle-ci était animée par des raisons d'ordre affectif d'une part et par la passion de sauvegarde du petit patrimoine rural d'autre part.

En effet, la restauration du petit patrimoine est une valeur ajoutée à la richesse naturelle de l'environnement. Saoû, doté d'un paysage exceptionnel, mérite qu'on lui accorde un intérêt tout particulier.

Ce bâtiment a son histoire, celle de nos ancêtres et aussi celle du village. C'est ainsi que cet événement a suscité un certain nombre d'interrogations : QUAND ? POURQUOI ? PAR QUI ?

Autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre. Nous laissons à chacun la liberté d'imaginer...

Nous pouvons dire cependant que cette propriété appartient à la famille depuis 1898.

L'état actuel de la bâtisse nous permet de supposer que celle-ci a été habitée comme le prouvent certaines traces de vie. Voici quelques indices révélateurs :

- au rez de chaussée, un sol recouvert de carreaux hexagonaux de couleur grise.

- face à la porte d'entrée, unâtre de cheminée empreint de suie.

- à gauche de l'entrée, un escalier de pierre en colimaçon ( hélas dérobé en 2004) desservant le premier étage, lui même éclairé par trois grandes fenêtres.

- sous l'emplacement de l'escalier se dessine l'ossature d'un placard mural.

Parmi les lecteurs du " Petit Saoû", certains pourront peut-être agrémenter notre article par des anecdotes relatant la vie du village à cette époque. D'ailleurs, nous avons été très touchés par de nombreux témoignages montrant l'intérêt porté à cette renaissance.

Nous sommes heureux de vous faire partager le message que nous a adressé un habitant de Saoû : "Merci de m'avoir redonné le plaisir que j'avais enfant à voir ce toit si élégant et surtout d'avoir remis ce bijou dans son écrin rocheux"

*Familles REY*



**AVANT**



**APRÈS**



Un grand merci à Olivier CAILLET, son équipe et au réalisateur de la charpente, l'entreprise "Sud-Est Charpente" de Cléon d'Andran, pour tout le soin apporté à cette rénovation.

# Le concours d'affiches est lancé !



Voici venu le temps de lancer notre annuel concours d'affiches ! L'oeuvre, dans la catégorie adulte, qui arrivera en tête du classement deviendra l'affiche officielle de promotion de la Fête du Picodon 2013. Vous avez jusqu'au 20 mars pour nous faire parvenir vos oeuvres en les envoyant ou en les déposant chez Deborah HILL, La placette, 26400 Saoû. **ATTENTION** : cette année, l'affiche devra répondre à un thème précis, qui vous sera dévoilé fin décembre sur le site internet du Comité ([www.fetedupicodon.com](http://www.fetedupicodon.com)), par la presse et par affichette dans le village.

Une date importante à retenir dans vos calendriers : le 23 mars 2013. Le Comité de la Fête du Picodon vous conviera à sa traditionnelle journée de délibération du concours d'affiche : les oeuvres seront exposées place de l'église, et les Saounniens pourront voter. A partir de 17h, le comité choisira dans chaque catégorie, parmi vos 5 oeuvres préférées, les deux finalistes.

L'auteur du premier prix recevra 200€ et 1 tee-shirt. L'auteur du second prix recevra 80€ et 1 tee-shirt. L'auteur du troisième prix recevra 1 tee-shirt et un bon pour 3 repas.

Comme chaque année, le concours est ouvert aux jeunes avec une catégorie enfant dont le premier prix est un appareil photo numérique.

Le règlement complet du concours est sur le site internet de la fête. À vos pincesaux ou ordinateurs !

## Sondage

### Du chocolat à Saoû ?

Bonjour,

Habitant de Saoû depuis bientôt deux ans, je souhaite créer une chocolaterie dans ce charmant village. Peut-être en avez-vous entendu parler ?

Je réaliserai des chocolats fins, artisanaux, grâce à des produits naturels, sans additifs. Ma créativité et mes 10 années de pâtissier de restaurant me permettront de réaliser une large gamme de chocolats, à la fois classique grâce à des recettes traditionnelles, mais aussi moderne et innovante avec de nouvelles textures, formes, saveurs et arômes.

Je mettrai au point une recette originale pour créer une spécialité de Saoû. J'ouvrirai un laboratoire et une petite boutique pour vous recevoir et vous faire partager ma passion pour le chocolat.

Je suis encore dans la réalisation de ce projet, donc pas de date d'ouverture de prévue, ni de lieu, mais je souhaite vous solliciter pour m'aider à finaliser mon idée et me permettre de connaître vos goûts et vos attentes.

Je vous propose, de remplir ce petit questionnaire, ci-contre (il peut être anonyme si vous le souhaitez) et de le déposer soit dans ma boîte aux lettres rue de l'Homme, soit dans la boîte que j'ai déposée à la boulangerie de Saoû.

Si vous avez des propositions (remarques positives et/ou négatives), des idées, suggestions, des souhaits, n'hésitez pas à m'en faire part, cela me sera très utile pour la concrétisation de ce projet. Merci d'avance.

Etienne Vergnaud, Rue de l'Homme  
06.76.97.77.70 - [etivert@yahoo.fr](mailto:etivert@yahoo.fr)

Achetez-vous des chocolats maison (artisanaux)?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Quel type de chocolats maison (artisanaux) achetez-vous?	<input type="checkbox"/> bonbons/ballotins	<input type="checkbox"/> moulages
	<input type="checkbox"/> tablettes	<input type="checkbox"/> autres:
Qu'est-ce qui retient votre attention?	<input type="checkbox"/> l'emballage	<input type="checkbox"/> la renommée
	<input type="checkbox"/> le design	<input type="checkbox"/> de nouvelles saveurs
	<input type="checkbox"/> le prix	<input type="checkbox"/> autres:
Quel type d'emballage préférez-vous?	<input type="checkbox"/> ballotins	<input type="checkbox"/> sachets
	<input type="checkbox"/> boîtes	<input type="checkbox"/> autres:
	<input type="checkbox"/> jetable (carton, papier,...)	<input type="checkbox"/> durable (bois, métal,...)
Pour quelles occasions achetez-vous des chocolats maison (artisanaux)?	<input type="checkbox"/> invitation	<input type="checkbox"/> cadeau
	<input type="checkbox"/> fêtes	<input type="checkbox"/> gourmandise
	<input type="checkbox"/> autres :	
Où les achetez-vous?	<input type="checkbox"/> boulanger	<input type="checkbox"/> chocolatier, lequel?
	<input type="checkbox"/> pâtissier	<input type="checkbox"/> épicerie fine
	<input type="checkbox"/> internet	<input type="checkbox"/> autres:
Achetez-vous des moulages (poules, lapins, pères Noël,...) pour Pâques et Noël, chez un chocolatier?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Que recherchez-vous dans ces moulages?	<input type="checkbox"/> des modèles classique	<input type="checkbox"/> sans garniture (friture, petits chocolats,...)
	<input type="checkbox"/> des modèles moderne	<input type="checkbox"/> avec garniture
A quelle fréquence achetez-vous des chocolats maison (artisanaux)?	<input type="checkbox"/> plusieurs fois par mois	<input type="checkbox"/> 1 fois par trimestre
	<input type="checkbox"/> 1 fois par mois	<input type="checkbox"/> 1 fois par semestre
	<input type="checkbox"/> 1 fois par an	<input type="checkbox"/> autres:
Où aimeriez-vous acheter vos chocolats?	<input type="checkbox"/> dans la boutique	<input type="checkbox"/> en épicerie
	<input type="checkbox"/> au marché	<input type="checkbox"/> autres
Quel chocolat préférez-vous?	<input type="checkbox"/> noir (fort en cacao)	<input type="checkbox"/> lait
	<input type="checkbox"/> noir (doux, sucré)	<input type="checkbox"/> blanc
	<input type="checkbox"/> tous	<input type="checkbox"/> autres:
Votre choix se porte-t-il avant tout sur des produits biologiques?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Quel âge avez-vous?	<input type="checkbox"/> -de 18 ans	<input type="checkbox"/> 26 & 40 ans
	<input type="checkbox"/> entre 19 & 25 ans	<input type="checkbox"/> + de 40 ans
Est-ce que le prix est un frein à acheter des produits chez un chocolatier?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Puis-je avoir votre nom et mail ou votre adresse pour vous tenir au courant de mon projet et de la future ouverture de ma chocolaterie:	Remarques:	

# École de Saoû, Soyans et Francillon

## Le nouveau rythme scolaire

Notre année scolaire a débuté sous l'égide du changement. Nous avons mis en place la réforme des rythmes scolaires. Ce thème est au coeur de l'actualité et personne ne pouvait penser qu'il en soit autrement. L'école est au centre de la société; la réformer, c'est toucher chacun d'entre nous dans son quotidien, mais aussi dans son histoire, c'est mettre en cause tout un système.

Mais aussi difficile soit-elle à mettre en place, une réforme du système éducatif est nécessaire. On ne peut pas rester figer sur un fonctionnement qui date de 50 ans, voire sur une idéalisation du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'école doit entrer dans le XXI<sup>ème</sup> siècle. Il me semble qu'il faut envisager cette réforme dans un cadre plus large, cette partie des rythmes n'étant qu'un début.

Evidemment, cette première étape remet nos habitudes en cause. Pour les élèves et les parents bien sûr, mais aussi pour les enseignants. La nouvelle répartition du temps scolaire nous oblige à repenser notre organisa-

tion, notre répartition du temps pédagogique, nos programmations. Nous devons partager le temps éducatif avec d'autres intervenants, mutualiser les outils, les locaux, créer un projet cohérent, prévoir une continuité éducative.

Le changement est déstabilisant, mais il met en mouvement, il donne une nouvelle énergie, une nouvelle dynamique.

Tous les partenaires de l'école, parents, élus, associations, enseignants, ont oeuvré ensemble pour mettre en place la nouvelle organisation ; cela fonctionne ; il nous reste maintenant à réfléchir à ce que nous pouvons améliorer pour que ce soit encore plus profitable à tous.

La porte est ouverte sur une nouvelle ère éducative, à nous d'être positifs et créatifs.

*Martine Guillerme*

### Ce qu'en pensent les enfants

Je trouve que les nouveaux rythmes sont bien, surtout les activités du soir. Si on ne reste pas, on peut rentrer chez soi. Moi je rentre le jeudi et le vendredi pour faire mes devoirs. Ça m'aide bien car souvent le samedi et le dimanche je ne suis pas à la maison; mais ce que je n'aime pas, c'est travailler le mercredi matin.

*Alexis Martin*

Je trouve que les nouveaux rythmes scolaires ont beaucoup changé ma vie car les horaires simplifient les trajets pour aller et revenir de la patinoire. Mais ils me permettent aussi de me reposer et de jouer plus le soir. En ce qui concerne l'école, je me sens plus à l'aise en cours. Bref, j'aime bien les nouveaux rythmes et j'aimerais que ça continue.

*Pauline Quemener*

Ce que j'aime bien à l'école c'est que même si on se lève à 7h30, on finit à 3h34. Si notre père ou notre mère ne peut pas venir nous chercher nous restons à l'école

faire des activités périscolaires. Nous faisons de la musique, de la danse, du multisport, des films d'animation.

*Antoine Chertier*

Moi j'aime le nouveau rythme scolaire car je me fatigue la journée et après je dors bien la nuit. J'aime aussi parce que la journée est moins longue et qu'à la fin nous avons une activité assez chouette. Donc, on peut dire que j'aime les nouveaux rythmes.

*Charles Hulin*

Je préférerais le mercredi matin sans l'école parce que j'avais plus de temps pour moi. Le mardi soir je pouvais inviter une copine à dormir ou me coucher plus tard. Par contre, j'aime que l'école finisse plus tôt. Je peux jouer plus longtemps avec mes copains et mes copines. Les activités proposées sont passionnantes, comme le multisports, le film d'animation et la cuisine japonaise.

*Célia Majal*

## Les projets en cours à l'école

### Deuxième année du projet européen Comenius

Voyage en Turquie pour les enseignantes (Cécile PS/MS et Martine CM1/CM2) au mois d'octobre. Le thème de travail était les règles de vie de l'école. Chaque pays a élaboré en anglais son règlement, un livret commun va être créé avec l'ensemble de toutes ces règles.

En novembre, le thème était la journée d'école, chaque élève racontait une journée. Les meilleurs textes seront mis en commun dans un document qui sera partagé par tous les partenaires comenius.

Prochaine étape en Espagne: les élèves de CM1-CM2 vont partir une semaine début février faire du ski dans les Pyrénées espagnoles dans le cadre d'un échange avec nos partenaires espagnols.

Les élèves et les familles se sont mobilisés pour vendre des gâteaux tous les samedis matin au marché de Saoû afin de financer le voyage. Nous avons récolté 1176 €.

Bravo à tous et merci à tous ceux qui ont joué le jeu chaque samedi.



## Ecriture d'un livre sur le thème de l'eau



Les CM1/CM2 travaillent avec Bernard Foray-Roux et Jérôme Armand des Ramières pour réaliser un livre sur l'eau dans nos 3 villages. Jusqu'à présent, ils ont fait plusieurs sor-



ties sur le terrain pour collecter des informations. Le travail de rédaction va pouvoir commencer.

Sortie prévue du livre fin mai....

## Visite de la chèvrerie « La chèvre qui saourit »



La classe des CP s'est rendue le vendredi 29 novembre chez Daniel et Ines. Au programme : fabrication de pizzas. Nous avons préparé la pâte puis, pendant qu'elle levait, nous sommes allés visiter la chèvrerie. Ensuite, nous avons préparé les ingrédients (oignons, olives, poulet, picodons, viande hachée...). Chaque enfant a créé sa pizza avec les ingrédients qu'il souhaitait. Nous nous sommes régalés ! Pour le dessert: délicieuse tarte aux pommes.

Merci à Daniel et Ines pour leur accueil et leur gentillesse.



## Sortie randonnée sur l'automne : reportage photo et land-art



Les classes de CP, CE1, CE2, sont allées le 6 novembre à la découverte des paysages d'automne dans la forêt de Saoû pour réaliser des oeuvres de land art et faire un reportage photo.

Les récoltes diverses ont permis de travailler en sciences sur l'identification des arbres.

## Cycle endurance

Nos élèves entretiennent leur forme chaque lundi !!!



## Office de Tourisme de Saoû-Soyans-Francillon

# Bravo les bénévoles !



L'Office de Tourisme de Saoû-Soyans-Francillon tiendra son Assemblée Générale le samedi 11 janvier à 10 heures à la Salle des Fêtes de Saoû.

L'année 2013 a été riche en travail et événements. Avec de nouveaux locaux et une salariée supplémentaire (Emma Meylan rejoignant Jehanne Longfellow) pour la saison, les dossiers de l'Office ont pu être conduits de façon efficace et rationnelle (Convention Forêt de Saoû, Convention CCVD, Guides touristiques, Site, Réseau Vallée de la Drôme, Démarche Qualité, Classement des hébergements, etc).

Pour cette fin d'année, on ne soulignera qu'un événement qui fut exceptionnel, à bien des titres : la Foire aux Fruits d'Hiver ! Hors subventions, le bénéfice est largement plus important que celui des années antérieures mais, même si c'est vital pour l'Office, ce n'est pas cela le plus important.

On retiendra :

- Les 103 exposants dont on écarte, année après année les « fantaisistes » pour garder les vrais producteurs et artisans du terroir.
- Les 4 à 5000 visiteurs (estimation recoupée) qui sont des vrais acheteurs et pas que des promeneurs
- La participation de nos amis suisses de La Chaux qui ont vendu leur fameux Papet Vaudois au profit de notre Office !
- Le parrainage de Michel Chabran qui fut entièrement bénévole et qui nous a envoyé sa fille Carole et sa collaboratrice Sandrine avec la recette de la Foire réalisée et offerte. Ce parrainage nous a valu une couverture de presse sans précédent.
- L'avalanche de messages de félicitations, après la Foire, émanant aussi bien des exposants que de la presse, des visiteurs, des pouvoirs publics ou de la Gendarmerie.



© Photo Marie-Claude Bernard

Mais surtout, on saluera l'incroyable mobilisation des bénévoles dont le travail et la gentillesse sont applaudis par tout le monde !

Ils étaient plus de 50 cette année (record pulvérisé) et, autour des habitués venant de Saoû, de Soyans et de Francillon, on a découvert plein de nouveaux visages de personnes installées depuis peu sur nos communes et qui nous ont rejoints avec enthousiasme et efficacité. Un exemple ?

Les rues de village, mais aussi l'intérieur de la Maison des associations, étaient propres et rangés dès le lundi midi ! Performance accomplie grâce aux employés communaux mais aussi grâce à la mobilisation de toute l'équipe. Bravo !

*Le président de l'Office de Tourisme  
Bernard Foray-Roux*

*La présidente déléguée à la Foire  
Marie-Claude Gresse*

### Désirs des Arts

## Kèce que c'est que ce truc ?



*De drôles de galets rouges  
ont fleuri dans le village...*



### Mais que font ces galets rouges dans le village ?

- Ils nous font rire
- Ils nous intriguent
- Ils nous orientent vers les ateliers de nos artisans d'art

*Merci de les respecter...*

Désirs des Arts est l'association des artisans d'art de Saoû. Les ateliers sont ouverts toute l'année. Une expo-vente est organisée dans les ateliers les 14 et 15 décembre 2013 avec 20 artistes et artisans d'art.

<http://desirsdesarts.blog4ever.com>

## Jumelage Saoû-La Chaux

# De nombreux échanges

Entre les villages de La Chaux et de Saoû (qui semblent tous les deux peuplés d'un nombre impressionnant d'hyperactifs !) les manifestations se succèdent sur un rythme tellement élevé qu'il n'est pas toujours possible de participer à toutes. Et pourtant, on aurait bien envie ! On avait annoncé l'année 2013 comme plus paisible et franchement cela ne nous a pas sauté aux yeux. Stand de Saoû (animé notamment par Désirs des Arts) au Marché Artisanal de La Chaux, délégation de La Chaux aux Voix d'Exils de l'Office de Tourisme et à la Foire aux Fruits d'Hiver, délégation de Saoû à la visite du « Pied du Jura insolite ».



*Une partie des randonneurs du Pied du Jura*

Mais le plus important n'est pas là car, si le jumelage se résumait aux manifestations officielles, nous ne serions que moyennement satisfaits. Le plus sympathique, c'est de voir se multiplier les échanges en dehors du calendrier officiel. Echanges entre chasseurs, entre vététistes, entre randon-

neurs, entre écrivains, entre vacanciers, etc, etc. Bref entre amis et familles qui ont tissé des liens si forts qu'ils n'ont plus besoin de « Veyron-Vèbre » pour partager de bons moments. Pour nous, ÇA c'est le succès du jumelage ! Ajoutons que, des deux côtés de la frontière, on souhaite élargir le jumelage aux villages voisins et que d'ores et déjà des gens de l'Isle ou de Cuarnens, par exemple, vien-

nent à Soyans ou à Francillon. Enfin, on voit, dans les délégations, s'intégrer de nouveaux habitants de nos villages.

D'ailleurs, cet hiver, un repas du jumelage se tiendra à Saoû, autour d'une fondue, pour le présenter à ceux qui s'y intéressent et/ou les connaissent mal. A suivre, donc !

*Le Bureau Français du Jumelage :  
Marie-Claude Gresse (présidente) Martine Rey (trésorière)  
et Bernard Foray-Roux (président d'honneur)*

## L'Atelier Chroma

# Un espace dédié aux pratiques artistiques

Bonjour,

L'Atelier Chroma a ouvert ses portes voici un peu plus d'un an. Peut-être en avez-vous entendu parler ? On y voit de la peinture, de la photographie, de la gravure, des volumes ou encore de la vidéo.

C'est donc un espace dédié aux pratiques artistiques. Un lieu ouvert À TOUS où l'on prend le temps d'échanger.

A la base, mon atelier de travail accueille aussi à l'occasion des expositions d'autres artistes et propose parfois des soirées. La dernière manifestation en date était en Résonance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon et s'est achevée fin novembre par une performance de danse.

Motivé par le fait de faire découvrir des productions artistiques proches géographiquement venez également, si vous le souhaitez, partager votre travail.

Bénéficiant d'autre part d'un espace assez grand, l'Atelier Chroma reste à l'écoute d'éventuels accueils de stages courts pour ceux qui en auraient besoin.

Et bien qu'étant situé aux confins du territoire Saonnien, n'hésitez surtout pas à venir, ce sera avec grand plaisir !!!!

### Prochains rendez-vous :

- le week-end du 21/22 décembre pour une expo-vente de mes travaux avant les fêtes.

- le week-end du 8/9 février pour des expériences sonores inédites dans le cadre de la semaine nationale du son.

Très belle fin d'année à tous et à bientôt.

*Bastien*



### ATELIER CHROMA

Route de Bourdeaux, quartier Légat - 26400 Saoû  
Programation/horaires d'ouverture/contacts : [www.atelierchroma.fr](http://www.atelierchroma.fr)  
Pour mon travail personnel : [www.bastienjoussaume.com](http://www.bastienjoussaume.com)

Bastien Joussaume - 06 77 94 22 32  
[bastienjoussaume@atelierchroma.fr](mailto:bastienjoussaume@atelierchroma.fr)



## CAF Saoû Synclinal Les stages jeunes

Les stages jeunes offrent aux enfants une bonne occasion de s'exprimer dans un nouveau contexte : Les « aventures » s'étalent en moyenne sur une journée entière, et les groupes sont limités à 6 inscrits.

L'aventure Verticale du printemps dernier, sur 5 jours, a relancé ma motivation pour mettre en place davantage de projets, et pour cause, le retour très encourageant des parents et de chaque participant.

Pour chaque stage, un projet pédagogique (pas une thèse éducative) est établi au préalable, pour mieux communiquer la vision du projet et la conduite de celle-ci.

Pour le stage Aqua'Roc, par exemple, le but visé est de découvrir 4 activités dans 4 milieux différents, autour de Grenoble. Via corda, Via ferrata, via grotta et canyoning. Grâce à une météo stable (mais étouffante), et à la motivation forte des enfants, les 2 stages ont comblé les attentes de tous. Merci aux parents pour leur confiance, à Bélinda (ma femme) pour sa présence bénévole et à Isabelle (ma mère) pour l'hébergement tout confort gratuit ! Quelle histoire de famille...

Tout cela pour dire : La présence d'un adulte supplémentaire est vivement souhaitée, alors n'hésitez pas à exprimer vos talents d'animateurs ou de cuisiniers cette année. Merci de me contacter. Bonne humeur et sensations garanties, même pour les grands !



En attendant voici le programme de l'année 2014 :

- Stage Verticales Aventures du 13 au 15 Mars, pour 6 jeunes de 8/14 ans, 3 jours avec hébergement à Buis les Baronnies, gîte St Julien, escalade au rocher St Julien, à Malaucène et à Baume Rousse.

- Stage Verticales Aventures du 26 au 28 Avril, pour 6 jeunes de 8/14 ans, 3 jours sans hébergement, départ du club 9h30 jusqu'à 17h, escalade, via ferrata et défis en hauteur.

- Stage Verticales Aventures du 3 au 5 Mai, pour 6 jeunes de 8/14 ans, 3 jours avec hébergement à Aspres sur Buëch, escalade à Agnielle, Orpierre et au vallon de la Jarjatte.

- Mercredi 25 Juin, départ 3h30 retour 20h, pour 6 jeunes de 8/14 ans, canyoning des Ecouges un must en France ! Possibilité à 1 ou 2 adultes d'accompagner le groupe. à l'issue du canyon, un repas vous sera servi !

- Stage Aqua Roc du 22 au 25 Août, pour 6 jeunes de 8/14 ans, 4 jours en pension complète, via ferrata, canyoning et grimpe autour de Grenoble.

*Sportivement,  
Sébastien Richard.  
06.78.02.52.82*

*Plus d'infos : [saou@ffcam.fr](mailto:saou@ffcam.fr)  
Site internet : [caf-saou-synclinal.com](http://caf-saou-synclinal.com)*

## Éditions de la Galipotte L'eau dans tous ses états

La petite Galipotte s'était mise en sommeil pour un an ! Juste le temps d'éditer, sur commande des auteurs, un curieux bouquin au nom provocateur « Pénis Blues ». Écrit par un sexologue suisse et un académicien drômois, il s'agit d'un monologue théâtral sur l'organe sexuel masculin. C'est drôle et décapant et la pièce, jouée devant une salle comble à Romans, a rencontré un très grand succès.

Ce petit coup de pouce amical rendu, La Galipotte a repris son travail à elle en préparant, comme elle le fait tous les deux ans, un livre avec les CM2 du regroupement scolaire.

Après « La ligue des 4 retraités » en 2010 et « Histoires et légendes de la forêt de Saoû » en 2012, c'est un livre sur l'eau qui est en préparation. L'eau dans tous ses états et sous toutes ses formes. L'ouvrage, piloté, comme à l'habitude, par Martine Guillerme et Bernard Foray-Roux, sera publié au printemps 2014 et devrait connaître le même succès que les deux précédents (aujourd'hui « collectors »). On vous a mis l'eau à la bouche ?



*Les écrivains de 2010 et leur ouvrage*

*La présidente : Catherine Foray-Roux*

# GALA, Groupement Associatif International Alternatif

Le Groupement Associatif International Alternatif, dont le siège est basé à Saoû, est une association socio-culturelle qui intervient en République de Cabo Verde (Cap Vert) dans les domaines de la scolarisation, de la formation, et de la promotion des artistes. Il dispense des cours de menuiserie, pratiques et technologiques, collecte des dons pour une redistribution vers les écoliers et les artistes, dispense des cours de soutien en français, agit en tant que producteur de musique et organisateur d'expositions.

Le siège social est basé à Saoû, une antenne, GAIA Cabo Verde, est implantée à Mindelo, sur l'île de Sao Vicente, au nord ouest de l'archipel des îles du Cap Vert. Cet archipel volcanique, situé à 500km à l'ouest du Sénégal, indépendant depuis 1975, après avoir été sous domination du Portugal depuis sa "découverte" vers 1450 par des navigateurs portugais, est composé d'une dizaine d'îles aux paysages magnifiques, différents d'une île à l'autre, suivant leur pluviométrie. On y trouve des îles où l'eau abonde, avec des cultures de toutes sortes, tandis que d'autres souffrent de la sécheresse (le Cap Vert fait partie des pays du Sahel).

La tâche que nous nous sommes fixée est vaste, tant les artistes méritant de se faire connaître sont nombreux et les besoins en formation des jeunes sont énormes, face à des financements quasi inexistantes.

La formation et l'aide à la scolarité : le Cap Vert manque d'établissements de formation, et l'aide scolaire que peuvent recevoir les familles les plus pauvres, ne suffit pas à l'égalité des chances.

Nous mettons en place une unité de formation au métier de menuisier. Un atelier et une salle de classe, pour les cours

de pratique et l'enseignement technologique. Cette unité ne s'adressera pas uniquement aux apprentis, mais aussi aux artisans déjà installés, avec lesquels nous formerons une coopérative au sein de laquelle le parc de machine sera mis à leur disposition, avec une formation pour leur utilisation. Ils pourront bénéficier également de cours pour parfaire leurs connaissances dans la mise en oeuvre des matériaux dérivés du bois, qui est un point faible chez eux. Nous apportons de l'aide aux écoliers, collégiens et lycéens, depuis les tenues vestimentaires, jusqu'aux lunettes en passant par les fournitures scolaires et les cours de soutien en français.



Le soutien aux artistes : l'idée est de créer une "coopérative culturelle" regroupant les artistes de tous bords, pour organiser des expositions, intervenir dans la production de disques et diffuser les oeuvres au Cap Vert et en France. Nous souhaitons aussi créer des contacts avec des artistes français, en souhaitant que des relations et des échanges culturels se mettent en place.

La première réalisation en la matière, est l'album Nha Bernalda du groupe Fitch d'Terra, que vous pouvez trouver en vente à l'épicerie du village et à l'Office de Tourisme. Le produit de cette vente, comme toutes celles que nous réaliserons, entrera dans le financement des actions sociales décrites ci-avant.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par téléphone, au 09 50 68 78 18, ou par mail à l'adresse [gaiamindel@gmail.com](mailto:gaiamindel@gmail.com) ou visiter notre site internet [www.gaiamindel.com](http://www.gaiamindel.com) sur lequel vous trouverez tous les détails sur nos activités à Mindelo et en France.

Pour GAIA, Pascal Rosier.



## Tribune Libre

# Inventer un nouvel avenir

Cela ne fait que monter depuis quelques années ; une détestable impression d'aller dans une direction contraire à celle que la logique et le bon sens nous indiqueraient. On a fait confiance aux "experts" de tous poils tant au niveau politique, économique, médical, social etc, et force est de constater que les choix opérés nous conduisent à plus d'inégalités, que la vie devient de plus en plus source d'inquiétudes pour nous et nos enfants alors que les gains de productivité devaient au contraire nous la rendre plus agréable.

Depuis quelque temps, je ne fais que "râler" ; le simple mot de croissance me met en rage ; si c'est pour produire des tonnes de gadgets inutiles en plastique qu'on retrouvera en masse sur les vide-greniers, alors, il vaut mieux rester couché ; l'humanité n'aura pas avancé d'un pouce et la planète sera un peu plus polluée.

Mais râler ne suffit pas et cela peut même être contre productif ; perte d'énergie qui n'est pas mise à la construction de projets bénéfiques au plus grand nombre. Et puis, nous sommes tous responsables de cet état calamiteux

des choses ; nous avons laissé faire... Maintenant, les cliquant d'alerte sont à l'orange, les prévisions pessimistes ; mais il convient de ne pas se décourager et de travailler ensemble à inventer un nouvel avenir.

Si ces quelques lignes ont une résonance en vous, n'hésitez pas à me contacter pour que nous puissions mettre en commun nos analyses et peut être déboucher sur des projets que nous pourrions soumettre à la mairie ; réfléchir à la façon de faire vivre une vraie démocratie participative ; ainsi certains villages ont pu créer des régies et dégager des bénéfices tirés de la production électrique par exemple (les tarifs EDF sont à l'heure actuelle sous évalués et il faut s'attendre à de fortes augmentations dans les prochains mois) ; nous pouvons prendre exemple sur d'autres lieux qui ont osé imaginer d'autres possibles ; des alternatives existent mais il est nécessaire de constituer un petit noyau car seul.... on n'est pas grand chose !

Irène Libert La Sauvionne 26400 Saoû  
[irenelibert@hotmail.com](mailto:irenelibert@hotmail.com) - 06 20 34 34 99

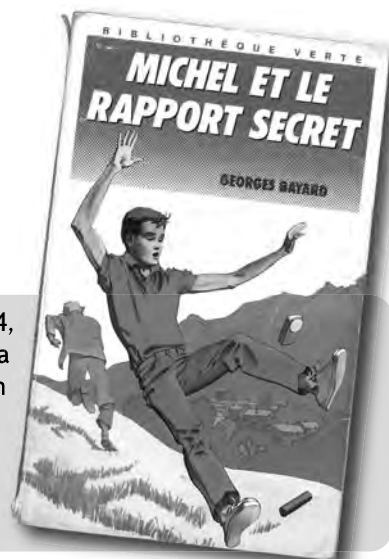
# Histoire

## La Fête du Picodon en 1977

### racontée par Georges Bayard

Connaissez-vous Georges Bayard ? Ce célèbre écrivain soyannais, décédé en 2004, était principalement auteur de romans pour la jeunesse. On lui doit notamment la fameuse série des "Michel", publiée à partir de 1958 chez Hachette, dans la collection Bibliothèque Verte.

En 1977, il situe l'action d'un de ces romans à Saoû, "Michel et le rapport secret". Nous en publions ici, avec l'autorisation de sa petite-fille Cécile Bayard, un extrait qui décrit une fête que vous connaissez bien et qui n'a finalement pas tant changé que ça...



(...)

En dépit du drame personnel qu'il vivait, Louis Vallet n'en prépara pas moins la Foire aux Picodons, avec l'aide de nombreux bénévoles du village.

Ce dimanche-là, lorsque la foire commença, on apprit que Jean-Pierre Crochet n'avait toujours pas repris connaissance. Les médecins commençaient à s'inquiéter sérieusement.

Cependant, sur la place de Saoû, les éventaires des marchandes de fromages de chèvre voisinaient avec des stands de dégustation de vins régionaux. Les tommes fraîches et les tommes sèches s'étaient étalées sur des plats ou des claies de paille dorée. Les picodons, eux, attendaient le chaland dans des «biches», gros vases en terre cuite vernissée.

Les garçons accompagnèrent Louis Vallet et son fils Georges, venu de Valence pour la circonstance. Jeanne préféra rester chez elle. Elle ne voulait pas affronter la curiosité indiscreète et la pitié de ses concitoyens. Son mari, au contraire, affichait une sérénité qu'il était sans doute loin de ressentir mais qui en imposait aux autres.

Le garde se mit en quête d'une fromagère nommée Solange, à qui sa femme lui avait demandé d'acheter des picodons.

«Ils sont tous bons, mais ce sont ceux que je préfère», avait-elle déclaré.

La place était noire de monde, quand Michel et ses compagnons y parvinrent. Un orchestre de cuivres aux instruments passablement bosselés, tonitruait des rengaines entraînantes à grand renfort de grosse caisse et de cymbales.

On remarquait la présence, annoncée depuis longtemps par voie d'affiches, de la voiture podium de Radio-Sud-Est. Un attroupement fit s'approcher les garçons. On était en train de peser l'animateur de la station pour lui faire cadeau de son poids, en bouteilles de côtes du Rhône.

L'atmosphère était à la kermesse. Personne qui ne fut souriant.

«C'est vraiment dommage que les cousins aient tous ces ennuis! pensa Michel. Ils n'auront certainement pas le cœur à rire!»

Les garçons atteignirent au bout d'un moment une autre place sur laquelle se dressaient une loterie et un stand de tir.

«Je m'offre quelques pipes! déclara Arthur.

- Méfie-toi! Evite de tirer sur les roses de papier! conseilla Daniel, surtout si elles sont bleues!»

Daniel faisait allusion à une de leurs précédentes aven-

tures, qui avait commencé devant un stand de tir, parce que Michel avait gagné une rose de papier bleu.

(...)

Vers la fin de la matinée, les curieux s'agglomérèrent devant la grande fenêtre du restaurant, dans la salle duquel, au vu et au su de tous, les membres du jury dégustaient les fromages et attribuaient des notes qu'on reportait sur une feuille de papier. Par groupes de cinq, les jurés avaient à apprécier et à classer douze-fromages de chaque espèce. Les assiettes, portant deux ou trois fromages de même origine, étaient numérotées.

Louis Vallet faisait partie du jury.

Le déjeuner fut assez morne. En dépit des efforts de Louis pour détendre l'atmosphère, chacun pensait malgré soi que c'était sans doute le dernier repas de fête que la famille prenait dans la vieille maison.

Après le dessert, tout le monde se rendit sur la place. Sur le podium de Radio-Sud-Est, un animateur très célèbre dans la région organisait des jeux baroques qui déchaînaient les rires de l'assistance.

Les garçons furent séparés du reste de la famille par les mouvements de la foule. Ils furent soudain abordés par Mimile Togeze, le garagiste, qui leur demanda :

«Vous ne savez pas où est Louis ?

- Quelque part par là! répondit Michel en désignant de la main la grappe humaine.

- Faudrait le prévenir, et vite! reprit le jeune homme. Il se prépare du vilain du côté de la mairie ! >>

Les garçons furent étonnés.

«Hé oui, une manifestation du comité de défense du site de Saoû, si j'en crois les pancartes.

- Les gendarmes ne sont pas là? demanda Michel.

- Ils étaient là ce matin, mais je n'en ai point vu cet après-midi. Le maire est occupé à préparer le palmarès du concours des fromages. Il n'y a que Louis qui puisse intervenir !

- On va le chercher ! décida Michel.

- Je cherche de mon côté », dit le garagiste.

On se sépara pour augmenter les chances de retrouver l'intéressé. La chose ne fut pas commode, tant la foule était dense devant le podium.

Ce fut Michel qui trouva son cousin le premier.

La mine soucieuse du garçon fit disparaître le sourire de Louis Vallet.

«Ho-ho! tu en fais une tête! Ne me dis pas qu'il y a le feu?

- Pas le feu, mais presque ! riposta le garçon. Togeze vient de nous avertir qu'il se passe quelque chose du côté de la

mairie ! Une manifestation ! »

Le visage ordinairement paisible du garde vira au rouge brique. La grimace qu'il esquissa trahit la fureur contenue qui l'envahissait.

« Non, je te jure! Les gens veulent me faire devenir chèvre ! Un jour comme aujourd'hui ! »

Puis, reprenant conscience de ses devoirs, il demanda:

«Le maire est prévenu?

- Je l'ai vu, près du podium, qui préparait la liste des récompenses du concours !

- Pardi ! Il va faire la bise aux fromagères en leur donnant un diplôme, pendant que je vais essayer de raisonner une bande d'hurluberlus qui confondent liberté et anarchie ! »

Louis Vallet fit un effort visible pour se dominer.

« Bon, j'y vais! Essaie donc de trouver le lieutenant de pompiers, qu'il me rejoigne discrètement avec deux ou trois de ses sapeurs! Tu le trouveras certainement au concours de pétanque. Demande-lui de ne pas ébruiter la chose.» Et il s'éloigna.

(...)

Tous repartirent vers la place où des applaudissements crépitaient, sans doute pour saluer la lecture du palmarès. Lorsque les garçons et Louis Vallet parvinrent devant le podium, les lauréates du concours étaient alignées sur l'es-trade, assez embarrassées d'être ainsi mises en vedette.

Le maire remettait les diplômes et embrassait la réci-



Affiche de la fête en 1977

piendaire, ce qui faisait redoubler les bravos et les cris malicieux.

Michel remarqua, au premier rang des curieux, la présence de M. Lafigue. Toujours coiffé du même chapeau de paille à ruban écossais, il applaudissait vigoureusement, comme quelqu'un qui cherche à se faire remarquer.

Louis Vallet l'aperçut à son tour.

«Nous ne sommes pourtant pas encore en période électorale, murmura-t-il. Il soigne sa popularité, celui-là ! »

Puis il s'éloigna pour retrouver sa famille.

(...)

L'après-midi se passa sans autre incident. Le soir, la fatigue et la chaleur firent sentir leurs effets. Les terrasses des deux cafés

furent envahies. Les serveuses s'activaient sans parvenir à éteindre la soif de leurs clients.

Louis Vallet et sa famille prirent un rapide diner, avant de retourner à la fête. Celle-ci n'offrait plus guère d'intérêt pour les garçons parce qu'elle s'était transformée en un grand bal public. Ils ne s'attardèrent pas à regarder les autres danser et revinrent se coucher assez vite. La tonitruance de l'orchestre les poursuivit jusque dans leur chambre.

(...)

Extrait de "Michel et le rapport secret"  
de Georges Bayard, © Éditions Hachette, 1977  
Illustration de couverture : Philippe Daure

# La page de Couni - Infos pratiques

## ETAT CIVIL 1<sup>er</sup> semestre 2013

### NAISSANCE

Horace GOHIER, le 18 août 2013 à Saoû  
Charlie HOLDER, le 16 octobre 2013 à Valence  
Marin LEBLANC, le 17 octobre 2013 à Valence

### MARIAGES

Carlos VENTURA et Laetitia TISSERAND, le 12 juin 2013  
Yann WASSER et Danielle MARTINEAU, le 6 septembre 2013

### DÉCÈS

Lucien NANNUCCI, le 17 juillet 2013 à Crest,  
Edmond CHAVAGNAC, le 17 août 2013 à Crest

## NOUVEAUX ARRIVANTS

### RÉSIDENCES PRINCIPALES

Sophie TRESKA, rue de l'Homme  
Alain GIOVANNONI, quartier Aurouze  
Isabelle CZEKAJEWSKI et Paul-Henri PETIT, place des Cagnards  
Nellie DAUVIER, rue de l'Homme  
Annie-Claude DENNEULIN, Place des Cagnards.

### RÉSIDENCES SECONDAIRES

Valérie SALZMAN et Pascal EMPEREUR-BISSONNET, rue de l'Homme

## AGENDA

### SAMEDI 4 JANVIER :

Vœux de la Commune, à 18h à la salle des fêtes.

### DIMANCHE 23 MARS :

Premier tour des élections municipales.

### DIMANCHE 23 MARS :

Concours d'Affiches de la Fête du Picodon.

### DIMANCHE 30 MARS :

Deuxième tour des élections municipales.

### MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :

Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches à 9h

### MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

Tous les mercredis sur la placette, de 18h à 19h30 de mi-avril à fin octobre.

Tous les samedis matin sur la placette, de 8h à 13h.

### HORAIRE DE LA MAIRIE : ouverture au public

Le mardi, jeudi et vendredi, de 9 heures à midi. Tél. : 04.75.76.00.43



### LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel, N°16 - Décembre 2013  
Directeur de rédaction : Daniel Gilles  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau  
Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé  
à l'imprimerie du Crestois - 26400 CREST



**14 juillet**

Passage du Tour de France à Saou



**2<sup>ème</sup> semestre 2013  
RÉTROSPECTIVE  
PHOTOS**



**21 juillet**

Deux nouveaux Chevaliers intronisés  
dans la Confrérie du Picodon



**17 novembre**

Foire aux Fruits d'Hiver  
Un grand succès, bravo  
les bénévoles!



**Automne 2013**

Sortie randonnée et land-art des enfants de l'école  
(lire page 9)

**Toute l'équipe municipale vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes !**